

Les Ulis, le 17/05/2018 – 18h30

## LUMIBIRD EST LE NOUVEAU NOM DU GROUPE KEOPSYS QUANTEL

A compter de lundi 21 mai à l'ouverture de la Bourse, l'action cotée sera référencée sous le libellé LUMIBIRD et sous le code Mnémonique « LBIRD ».

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2018 : COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de QUANTEL s'est réunie le 17 mai 2018 aux ULIS, sous la présidence de Monsieur Marc LE FLOHIC, Président Directeur Général.

A la date de l'Assemblée, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 15 765 477 pour un nombre total de droits de vote de 16 709 263.

Lors de cette Assemblée Générale, les 26 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 10 992 770 actions (69,72 % du capital) et 11 751 206 droits de vote (70,32 % des droits de votes).

Les résolutions ordinaires et extraordinaires recommandées par le Conseil d'Administration ont toutes été adoptées, dont notamment :

- Le changement de dénomination sociale, désormais LUMIBIRD ;
- La ratification du transfert du siège social au 2 rue Paul Sabatier, 22300, Lannion.

**Prochaine information** : publication du chiffre d'affaires S1 2018, le 27 juillet 2018, avant Bourse

---

LUMIBIRD est un des plus grands spécialistes mondiaux du laser. Fort de 50 années d'expérience et maîtrisant les technologies de laser à solides, de laser diodes et de laser à fibres, le Groupe conçoit, fabrique et distribue des lasers haute performance à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (production, défense, capteurs Lidar) et médical (ophtalmologie).

Issu du rapprochement en octobre 2017 entre les Groupes Keopsys et Quantel, LUMIBIRD, fort de plus de 400 collaborateurs et 85 M€ de chiffre d'affaires (pro forma 2017) est présent en France, aux USA et au Japon.

**Les actions de LUMIBIRD sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris. FR000038242 – LBIRD** [www.lumibird.com](http://www.lumibird.com)

#### Contacts

**Groupe LUMIBIRD**  
Marc Le Flohic  
Président Directeur Général  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
info@lumibird.com

**Groupe LUMIBIRD**  
Luc Ardon  
Directeur Administratif et Financier  
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00  
info@lumibird.com

**CALYPTUS**  
Mathieu Calieux  
Relations Investisseurs  
Tel. +33(1) 53 65 37 91  
lumibird@calyptus.net

## Résultat des votes

Résolution	Pour (% des DDV)	Contre/abstention (% des DDV)
<b>Assemblée générale ordinaire</b>		
<b>1<sup>ère</sup> résolution</b> (Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2017)	100	0 %
<b>2<sup>ème</sup> résolution</b> (Affectation des résultats de l'exercice 2017)	100	0 %
<b>3<sup>ème</sup> résolution</b> (Approbation des comptes consolidés clos le 31 décembre 2017)	100	0 %
<b>4<sup>ème</sup> résolution</b> (Fixation du montant annuel des jetons de présence)	100	0 %
<b>5<sup>ème</sup> résolution</b> (Approbation des éléments de rémunération 2017 de M. Marc Le Flohic, Président Directeur Général)	96,84 %	3,16 %
<b>6<sup>ème</sup> résolution</b> (Approbation des éléments de rémunération 2017 de M. Laurent Schneider-Maunoury, Directeur Général Délégué jusqu'au 14 février 2017)	100	0 %
<b>7<sup>ème</sup> résolution</b> (Approbation des principes et critères de rémunération 2018)	96,84 %	3,16 %
<b>8<sup>ème</sup> résolution</b> (Programme de rachat d'actions)	96,84 %	3,16 %
<b>9<sup>ème</sup> résolution</b> (Ratification du transfert du siège social)	100 %	0 %
<b>10<sup>ème</sup> résolution</b> (Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire)	100 %	0 %
<b>11<sup>ème</sup> résolution</b> (Non renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant)	100 %	0 %
<b>12<sup>ème</sup> résolution</b> (Pouvoirs)	100 %	0 %
<b>Assemblée générale extraordinaire</b>		
<b>13<sup>ème</sup> résolution</b> (Autorisation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce)	86,35 %	13,65 %
<b>14<sup>ème</sup> résolution</b> (Autorisation d'augmenter le capital par création d'actions ordinaires, avec suppression du DPS au profit des salariés ayant adhéré à un PEE)	99,30 %	0,70 %
<b>15<sup>ème</sup> résolution</b> (Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 3 des statuts)	100 %	0 %
<b>16<sup>ème</sup> résolution</b> (Pouvoirs)	100 %	0 %